

L'exportateur.com

Le site des opérateurs du commerce international

INTERNATIONAL
Information spécialisée
Réf. : IN46

◆ PUBLIC CONCERNÉ

Tous les acteurs impliqués dans des activités à l'international : exportateurs, transporteurs, transitaires, investisseurs, consultants export, avocats...

◆ MODALITÉS

Abonnement d'un an, renouvelable par tacite reconduction

Informations et abonnement :
www.lexportateur.com
lexportateur@cci-seineetmarne.fr

◆ TARIF

Accès monoposte
- offre Easy Export : 165 € HT
- offre Premium Export : 205 € HT
Accès supplémentaire
- offre Easy Export : 75 € HT par poste
- offre Premium Export : 105 € HT par poste

01 74 60 51 00

La CCI Seine-et-Marne à votre écoute

www.seineetmarne.cci.fr

› Votre objectif

Vous tenez à être informé régulièrement des évolutions réglementaires à l'export sur vos zones géographiques de prédilection. Vous avez identifié de nouveaux pays de destination pour vos produits et vous avez besoin d'en connaître la réglementation, les formalités, le contexte juridique et économique. Vous recherchez des analyses macroéconomiques pour consolider vos choix.

› Notre solution

La CCI Seine-et-Marne vous propose un abonnement à lexportateur.com, un site d'informations réglementaires, juridiques et économiques. Cette base de données en ligne facilite vos opérations et vous permet de concrétiser votre projet d'internationalisation. Elle vous accompagne dans votre quotidien.

› Le dispositif

lexportateur.com répertorie les principaux documents et formalités pour exporter dans plus de 175 pays et propose des analyses macroéconomiques, politiques et sectorielles, indispensables à la compréhension des problématiques internationales.

Pour répondre au mieux à vos besoins, lexportateur.com vous propose deux offres.

L'OFFRE EASY EXPORT

lexportateur.com précise pour chaque pays :

- son positionnement international
- les exigences en matière de facture et de certificat d'origine
- les obligations sanitaires et phytosanitaires
- les spécificités en matière de transport, d'assurance et d'emballage
- les circuits de législation des documents et leur coût
- les contrôles préalables imposés par le pays importateur
- les possibilités d'exporter à titre temporaire
- les caractéristiques douanières (droits de douane, réglementation, prohibitions)
- l'état des infrastructures de transport
- les exigences spécifiques comme l'étiquetage
- le code pays, les monnaies, les moyens de paiement, le risque pays, les adresses utiles...

L'OFFRE PREMIUM EXPORT

Cette formule complète vous permet de bénéficier de l'offre Easy Export enrichie d'analyses économiques, politiques et sectorielles, pour vous aider à appréhender les évolutions de l'environnement international :

- réflexions approfondies sur les marchés extérieurs
- articles consacrés à l'environnement fiscal, juridique et réglementaire de l'exportation et de l'investissement à l'étranger
- retours d'expériences de PME internationalisées

› Pour aller plus loin

La CCI Seine-et-Marne vous accompagne également dans toutes les étapes de votre projet de développement à l'international. Consultez les autres prestations suivantes :

- consultations internationales
- formalités internationales

L'exportateur.com

INTERNATIONAL
Information spécialisée
Ref : IN46

Abonnement en ligne sur : lexportateur.com

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

Nom* : Prénom* :

Fonction* : Tél* :

Courriel* : Fax :

Agissant pour le compte de (Raison sociale)* :

Adresse* :

Activité de l'entreprise : Nombre de salariés :

Numéro Siret* : Code APE* :

Comment avez-vous connu ce site : Site internet Brochure Mail

RDV Bouche à oreille Réseaux sociaux

- Accès monoposte

L'abonnement est souscrit pour un an, renouvelable par tacite reconduction.

souscrit un abonnement à l'offre **Easy Export** / 165 € HT (198 € TTC)

souscrit un abonnement à l'offre **Premium Export** / 205 € HT (246 € TTC)

Nom* : Prénom* : Courriel* :

- Accès supplémentaire(s)

Veuillez indiquer le nombre d'accès supplémentaire(s) souhaité(s).

Au-delà de 10 postes, merci de nous contacter.

_____ accès supplémentaire(s) pour l'offre **Easy Export** – 75 € HT par accès (90 € TTC)

_____ accès supplémentaire(s) pour l'offre **Premium Export** – 105 € HT par accès (126 € TTC)

Nom* : Prénom* : Courriel* :

Nom* : Prénom* : Courriel* :

Nom* : Prénom* : Courriel* :

(*) Mentions obligatoires

Joint un chèque d'un montant de€ TTC libellé à l'ordre de la CCI Seine-et-Marne

J'ai lu et accepte les CGV applicables à tous les produits vendus par la CCI Seine-et-Marne et les CGU de la base lexportateur.com et des services associés.

Fait à le

Signature et cachet de l'entreprise

(Précédés de la mention « bon pour accord »)

Bulletin à retourner à :

CCI Seine-et-Marne - Formalités internationales
1 avenue Johannes Gutenberg Serris CS – 70045
77776 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 4
Tél : 01 74 60 51 00 - Fax : 01 74 60 51 01

Conditions générales applicables aux ventes de biens et de services conclus par la CCI Seine-et-Marne

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE SEINE ET MARNE

1, rue Johannes Gutenberg – Serris - 77776 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4

N° SIRET : 18770918300235

Les conditions particulières dûment remplies et signées par le client et les présentes conditions générales de vente (CGV) forment le contrat conclu entre le client d'une part et la CCI Seine-et-Marne d'autre part, ensemble les parties.

DÉFINITION

On entend par CONDITIONS PARTICULIÈRES, tout document émanant de la CCI Seine-et-Marne précisant l'objet, le contenu, les conditions d'exécution et le prix de la prestation proposée quel que soit la dénomination donnée à ce document : devis, bon de commande, bulletin d'inscription, proposition commerciale. Les conditions particulières peuvent figurer à la suite des CGV ou être transmises au client en accompagnement de celles-ci.

En cas de contradiction entre les dispositions des conditions particulières et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières priment.

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT

Les présentes conditions générales de vente définissent les conditions dans lesquelles la CCI Seine-et-Marne s'engage à réaliser une prestation de service décrite dans les conditions particulières. Les conditions particulières sont précisées dans le document établi par la CCI Seine-et-Marne et accepté, rempli et signé par le client.

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les conditions particulières expriment l'intégralité de l'accord des parties, qui ne pourront se prévaloir d'aucun autre document, contrat ou échanges antérieurs à la signature des conditions particulières et acceptation des présentes conditions générales.

Les biens et services vendus par la CCI Seine-et-Marne s'adressent à des entreprises, des chefs d'entreprises ou des créateurs d'entreprises : les clients de la CCI Seine-et-Marne ne peuvent donc pas se prévaloir des dispositions du Code de la consommation, en particulier le droit de rétractation.

ARTICLE 2 – PRIX DES PRESTATIONS

Les prix sont définitifs et indiqués en hors taxes et toutes taxes comprises dans les conditions particulières adressées ou remises au client. Les prix peuvent être modifiés à tout moment et notamment en cas de changement de données fiscales ou économiques. La CCI Seine-et-Marne s'engage à maintenir le prix proposé durant trois mois après la date de l'émission des conditions particulières.

Les prix doivent être payés dans le délai prévu aux conditions particulières.

ARTICLE 3 - CARACTÉRISTIQUES ET DESCRIPTION DE LA PRESTATION DE SERVICE

3.1 Les plaquettes et autres documents commerciaux édités par la CCI Seine-et-Marne présentent l'offre de biens et de services de la CCI Seine-et-Marne. Toutefois, les photographies, visuels et descriptifs présentés dans ces documents commerciaux ne sont pas contractuels ; la responsabilité de la CCI Seine-et-Marne ne peut être engagée si des erreurs s'y sont introduites.

3.2 La prestation de service créée à la charge de la CCI Seine-et-Marne une obligation de moyens. Dans le cas d'un diagnostic les recommandations formulées dans le cadre ou à l'issue de la mission correspondent à la situation de l'entreprise telle que décrite au moment de l'exécution du contrat.

Dans le cas d'une prestation d'accompagnement et/ou d'assistance, la contribution de la CCI Seine-et-Marne réside uniquement dans la réalisation d'actions d'information et de proposition. L'ensemble des décisions concernant notamment la mise en œuvre appartiennent au client.

La prestation est réalisée sur la base des éléments que le client a transmis à la CCI Seine-et-Marne ou à son expert désigné par écrit ou lors d'entretiens et échanges en face à face. Ils sont considérés comme exacts et sincères.

La CCI Seine-et-Marne décline toute responsabilité pour le cas où des informations susceptibles d'influencer son analyse n'auraient pas été portées à sa connaissance par le client. En cas d'omissions, d'inexactitudes ou d'erreurs éventuelles affectant la prestation de service en dépit du soin apporté, la CCI Seine-et-Marne n'encourra aucune responsabilité sauf en cas de préjudice direct et avéré en résultant pour le client. Dans ce dernier cas, l'indemnité à laquelle il pourrait prétendre est limitée au prix fixé pour la prestation dans les conditions particulières.

3.3 Dans tous les cas, la CCI Seine-et-Marne se réserve le droit d'annuler un atelier ou une manifestation quelconque lorsque le nombre minimum d'inscrits ou de participants n'est pas atteint. Le montant perçu par la CCI Seine-et-Marne sera remboursé mais aucune indemnité ne sera due.

ARTICLE 4 - DURÉE DU CONTRAT

Le contrat est conclu à compter de la réception par la CCI Seine-et-Marne des conditions particulières acceptées et signées par le client et des conditions générales de vente accompagnées le cas échéant de l'acompte prévu dans celles-ci.

La durée des prestations est celle indiquée dans les conditions particulières.

Toutefois, si à l'expiration de ce délai les prestations, objet du contrat, n'étaient pas achevées, les parties pourront convenir de poursuivre l'exécution du contrat pour une durée et selon des conditions financières arrêtées d'un commun accord

ARTICLE 5 - OBLIGATIONS DES PARTIES

5-1 Obligations de la CCI

Dès conclusion du contrat dans les conditions de l'article 4 ci-dessus, la CCI Seine-et-Marne s'engage à exécuter les prestations prévues aux conditions particulières.

Elle s'engage en particulier à :

- affecter les moyens humains utiles à l'exécution de sa mission et notamment à désigner et maintenir pendant la durée d'accomplissement de la prestation un ou plusieurs conseillers qui restent sous son autorité d'employeur,
- apporter tous les soins nécessaires à l'exécution de sa prestation,
- à délivrer au client à l'issue de sa prestation le ou les bien(s) livrable(s) mentionné(s) dans les conditions particulières, le cas échéant.

5-2 Obligations du client

Le client s'engage à indiquer à la CCI Seine-et-Marne l'adresse à laquelle les prestations doivent être exécutées et les factures adressées. Ces informations sont indispensables. Le défaut de ces renseignements dans les conditions particulières entraîne la non-conclusion du contrat.

Etant précisé, qu'aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Les informations ne sont recueillies qu'à des fins de gestion du contrat et de statistiques internes à la CCI Seine-et-Marne.

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le client a un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Si le client souhaite exercer ce droit, il doit adresser un courriel à infocci@seineetmarne.cci.fr

Le client s'engage à :

- régler le prix stipulé et respecter les modalités et délais de paiement telles que précisés dans les conditions particulières,
- fournir l'ensemble des renseignements, informations ou documents utiles à l'exécution de la prestation de la CCI Seine-et-Marne,
- fournir, le cas échéant, la logistique d'accueil requise si la prestation nécessite une ou plusieurs visites dans ses locaux,
- indiquer nommément la ou les personnes qui seront les interlocuteurs des conseillers de la CCI Seine-et-Marne et à honorer les rendez-vous et sollicitations de la CCI Seine-et-Marne nécessaires au bon déroulement de la prestation.

ARTICLE 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Chacune des parties reste seule propriétaire de ses marques, dessins et modèles, logos et représentations graphiques comme toute autre œuvre susceptible d'être protégée par des droits de propriété intellectuelle.

La propriété des données ou du contenu des documents ou information, transmis par la CCI Seine-et-Marne au client dans le cadre des prestations de service, qu'ils soient ou non protégés par un droit de propriété intellectuelle, appartient à la CCI Seine-et-Marne. Sauf accord particulier contraire, le client s'interdit de reproduire, de représenter ou d'adapter en dehors de ses besoins propres tout ou partie de ces données ou d'en faire, directement ou indirectement toute exploitation commerciale.

ARTICLE 7 : RÉSILIATION

En cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations résultant du présent contrat et auquel il ne sera pas remédié par la partie défaillante dans le délai de 8 jours suivant réception par ses soins d'une lettre de mise en demeure, le contrat pourra être résilié par l'autre partie sans préjudice d'une éventuelle demande de dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

En cas de non respect par le client de son obligation de collaboration, telle que prévue à l'article 5-2 rendant impossible l'exécution de sa prestation par la CCI Seine-et-Marne, la résiliation du contrat qui s'en suivra ne donnera lieu à aucun remboursement au profit du client.

ARTICLE 8 - CONFIDENTIALITÉ

Les informations transmises par le client à la CCI Seine-et-Marne en exécution du présent contrat sont considérées comme strictement confidentielles dans la mesure où elles n'ont pas été rendues publiques par d'autres voies. Le ou les livrables réalisés par la CCI Seine-et-Marne pour le compte du client sont strictement confidentiels. La CCI Seine-et-Marne s'engage à ne pas les diffuser sans son accord express.

ARTICLE 9 - VALIDITÉ DES MODES DE COMMUNICATION

Sauf lorsqu'un formalisme spécifique est expressément imposé par les présentes conditions générales de vente ou les conditions particulières, le client reconnaît la validité et la valeur probante des courriers électroniques et des télécopies échangées avec la CCI Seine et Marne dans le cadre de l'exécution du contrat et leur attribue la même valeur qu'un courrier postal.

ARTICLE 10 - CONTESTATION / LITIGE

Le présent contrat est régi par la Loi française. Tout litige né de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution de la présente convention sera soumis aux tribunaux de Seine-et-Marne seuls compétents.